Document d'information

CACES® R489 (Catégorie 3)
- Conducteurs de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté -
Formation Initiale / Recyclage

Titre des formations et références

- ✓ ***Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité - Recommandation 489 (CACES® R489)***

Catégories et code RS associé ***: Catégorie 3*** (RS5054)

Code NFS : 311u - Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

Formacode : 31768 – Chariots automoteur / 31795 - Sécurité manutention

Niveau : Aucun

Texte de référence : art. R.4323-55 du Code du travail et recommandations de la CNAM

Public visé

Cette formation est destinée à toute personne amenée à utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté.
Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.
Il est recommandé d'être titulaire du permis B
Les bénéficiaires doivent avoir la capacité à comprendre les instructions (savoir lire et écrire le français)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Tous nos locaux, nos services et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable.
Pour plus d'informations, contactez notre référente Handicap : s.charbonnier@upv.org

Prérequis

Prérequis à la formation initiale :
Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des chariots.

Prérequis au recyclage :
Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des chariots.
Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle de la formation de recyclage.

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Equivalences

Aucune équivalence

Suite de parcours et débouchés

Un recyclage est prévu tous les 5 ans et préconisé en cas de :

- Changement d'engins, d'équipement sur l'engin,
- Modification des conditions et de l'environnement de travail
- Une longue période d'arrêt de conduite
- Survenue d'un accident durant l'activité de conduite

Enfin, la formation peut être complétée par une autre catégorie ou un autre CACES®

Objectifs de la formation :

L'objectif de la formation est d'apporter au conducteur les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique lui permettant de conduire et de travailler en sécurité avec son équipement de travail dans son environnement.

Les compétences attestées à l'issue de la formation :

Conduire et utiliser un chariot de manutention automoteur à conducteur porté en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement

Contenus de la formation :

Formation initiale

Enseignements théoriques :

- Connaissances générales : rôle et responsabilités du constructeur, employeur, conducteur et principales références réglementaires
- Technologie des chariots de manutention automoteur à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention automoteur à conducteur porté

Enseignements pratiques :

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres
  - Circulation
  - Manutention de charges
  - Gerbage et dégerbage en pile
  - Stockage et déstockage sur un palettier
  - Chargement et déchargement d'un véhicule
  - Manutentionner une charge lourde, longue, instable
- Entretien, Maintenance, Fin de poste

Recyclage : Le contenu de formation reste identique. Il est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences et de l'évolution des recommandations le cas échéant.

Modalités d'évaluation :

Validation :
Les modalités de vérification des compétences sont définies dans la recommandation R489 de la CNAM et organisées en « tests CACES® » réalisés par un organisme testeur certifié :

- Epreuve théorique : QCM
- Epreuve pratique : Exercices pratiques

A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :

- Délivrance du CACES® R 489, uniquement en cas d'avis favorable à l'issue des évaluations.
- D'une autorisation de conduite préremplie (à destination de l'employeur)
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques :

Equipements et matériels :

- Tableau et supports adaptés.
- Matériels professionnels et engins
- ***Lieu*** : dans un espace dédié au sein d'UPV FD ou de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

Intervenants :
Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés en santé et sécurité au travail. Testeurs CACES® certifiés.

Méthode pédagogique :

- Formation en présentiel
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques

Durée :

Formation initiale : 2 à 5 jours soit 14h à 35h*
Recyclage : 2 à 5 jours soit 14h à 35h*
* Le nombre d'heure est défini en fonction du niveau des stagiaires et du nombre de catégories

Modalités d'organisation de la formation :

La formation s'organise pour un groupe de 1 à 6 personnes et peut se faire :

- INTER-ENTREPRISES dans nos locaux : Les dates de formations sont consultables sur notre agenda des formations https://upvfd.fr/agenda-des-formations/

OU

- INTRA-ENTREPRISE, sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur : Les sessions sont organisées sur des dates à votre convenance.

Coût de la formation

Formation initiale :
INTER 660 € HT / pers
INTRA nous consulter

Recyclage :
INTER 490 € HT / pers
INTRA nous consulter

Financements possibles :

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO
- CPF
- Financement personnel

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée http://upvfd.fr/CGV ou contactez-nous sur upvfd@upv.org

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'UPV FD

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

Les indicateurs de résultat :
Chiffres globalisés du domaine de formation « Manutention / Levage - CACES® »

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	% Initiale	% Recyclage
Taux de satisfaction *Session(s) n-1*	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%	
Taux d'abandon *Session(s) n-1*	Nb abandons / nb entrants	0%	
Taux de réussite *Session(s) n-1*	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	97%	

Renseignements complémentaires & Contacts

Tel : 04 83 69 19 09

Mail : upvfd@upv.org

Site internet : www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Mai 2023